

## Cheque impayé, débiteur insolvable

Par patmatol	
bonjour,	

j'ai acheté une voiture en juin 2012 qui s'est averé etre en panne. Le vendeur nous la rachète avec un cheque sans provision. donc je fait appel a un huissier en octobre et aujourd'hui l'huissier me retourne mon dossier car le debiteur est insolvable, il a fermé son garage. Peut-il arreter les poursuites comme ça ? et moi que doi-je faire maintenant pour qu'il me rembourse ? de plus je dois payer l'huissier pour aucun resultat.

cordialement

patricia